TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ

PRÉSENTATION: TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ présente un spectre d'activité particulièrement étendu : dépôts verts, algues, champignons . Le traitement permet de retrouver l'aspect originel du matériau et le prépare à l'application d'un enduit ou d'une peinture Ne forme pas de film en surface . Ne modifie pas la teinte des matériaux.

APPLICATION: TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ peut être dilué jusqu'à 20 fois dans l'eau dans le cas de surfaces movennement contaminées. Homogénéiser une fois dilué Appliquer le produit jusqu'à refus en imprégnant bien le support à traiter. Laisser agir 3 à 4 iours puis brosser les dépôts verts, algues, champignons résiduels et rincer à l'eau . Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application. Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés · Renouveler l'opération tous les ans dans des conditions normales d'entretien du support. • Les surfaces destinées à rester à l'état brut seront traitées dès apparition d'une coloration. Il s'applique sur tous les supports : tuiles, béton, crépi, briques, matériaux de parement, facades en enduit de ciment, ardoise...).

RENDEMENT: 250 m²/L pour surfaces peu contaminées. • 100 m²/L pour surfaces movennement contaminées . 50 m²/L pour surfaces très contaminées.

RECOMMANDATIONS : Surfaces peu contaminées : Diluer 1L de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ dans 49L d'eau pour traiter 250 m². Surfaces movennement contaminées : Diluer 1L de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ dans 19L d'eau pour traiter 100 m². Surfaces contaminées (volume de dépôts verts important) : Diluer 1L de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ dans 9L d'eau pour traiter 50m². Durée de conservation 2 ans · Emballage contenant du produit non utilisé : éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau . Emballages vides : Eliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal de ces déchets . Ne pas réutiliser l'emballage après l'emploi du produit • TP 02• Composés de l'ammonium quaternaire, benzyle en C12-C16 alkyldiméthyl, chlorures (CAS: 68424-85-1): 50 % (m/m). Après l'application, ne pas toucher le support traité pendant 4 jours • Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon. Ne pas appliquer par temps de pluie, de neige ou de temps venteux et par des températures supérieures à 35°C ou inférieures à 5°C.

MATÉRIEL D'APPLICATION : Brosse, pinceau, pulvérisateur. Nettoyage des outils immédiatement à l'eau après application.



DÉTRUIT LES DÉPÔTS VERTS LICHENS - MOISISSURES

FORMULE CONCENTRÉE - 1L









DANGER -Nocif en cas d'ingestion - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient : COMPOSE DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-14 (nombre pair) ALKYLDIMETHYL CHLORURES

Tenir hors de portée des enfants - Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, aérosols - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit - Éviter le rejet dans l'environnement - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des gants de protection - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin - Layer les vêtements contaminés avant réutilisation - Recueillir le produit répandu - Garder sous clef - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Agent de surface cationique: 30% et plus, UFI: ST7F-1HPF-WC0V-53SN.

Liste des constituants disponible sur www.maison-étanche.com. En cas d'accident, contacter le N° appel Urgence Orfila (INRS) au 01 45 42 59 59.

Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidus à l'égout et en apportant

Consultez la fiche technique complète sur notre boutique officielle : www.maison-etanche.com

ou scannez le OR code présent sur le bidon.

ARCANE INDUSTRIES Z.I. Les Paluds - 222, avenue de la Fleuride

13782 AUBAGNE CEDEX - FRANCE -Tel: 04.42.01.48.65

Email: contact@arcane-industries.fr (En cas de réclamation, merci de mentionner le numéro de lot)



Fonzicide ultra concentr...50m21 - ARCANE INDUSTRIES







